

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 23 janvier 2017 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Annie Belval, enseignante
Madame Pascale Gauvin, enseignante
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Marcelle Télémaque, professionnel
Monsieur Stéphane Pollender, parent
Madame Manon Gouin, parent
Monsieur Pascal Lavigne, parent
Madame Isabelle Marchand, parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Lyne Gladu, personnel de soutien

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 08 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Aucun mot du président lors de cette séance du conseil d'établissement.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 16-17-033

Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2016

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'il y a des modifications à y apporter.

CÉ # 16-17-034

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 5 décembre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2016

Aucun suivi à faire lors de cette séance du conseil d'établissement.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

6. PAROLE AU PUBLIC

Alexandre Beauregard, élève et représentant du conseil des élèves, mentionne que la fête de Noël était réussie, cependant il n'y avait pas beaucoup d'élèves à la danse puisqu'il y avait la tombola au même moment. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne qu'il y avait environ 600 élèves présents lors de cette journée.

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne que le 16 février sera la danse du secondaire et le 17 février sera la soirée festive du primaire. Le financement ira directement au bal de finissants.

7. GRILLES-MATIÈRE 2017-2018

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É les grilles-matière pour l'année scolaire 2017-2018. Madame Ménard mentionne que la grille-matière de secondaire 5 sera modifiée éventuellement afin d'y ajouter le cours d'éducation financière pour septembre 2017. Les détails seront divulgués par le ministère sous peu.

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne qu'elle a eu l'autorisation d'ouvrir un cours de XF2 pour les élèves qui seront rendus en secondaire 3-4-5. Il s'agit de la suite du XF1.

CÉ # 16-17-035

Il est proposé par madame Marcelle Télémaque
Et appuyé par madame Pascale Gauvin

QUE les grilles-matière 2017-2018 soient approuvées telles que présentées après avoir modifié le libellé du cours d'histoire de secondaire 3 et 4 pour Histoire du Québec et du Canada.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

À titre informatif, madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. du projet d'intégration de la structure intégrée de hockey dans les écoles. L'école de la Haute-Ville a été approchée par l'organisation des Vics de la Haute-Yamaska. Il s'agira d'athlètes de niveau Bantam AAA relève et Pee-Wee AA. Il s'agit d'une possibilité de 34 élèves dont 3 élèves maximum de secondaire 3. Le projet est élaboré en collaboration avec les services éducatifs et les directions générales adjointes de la commission scolaire (C.S.) ainsi qu'Hockey Estrie. Le conseil d'administration de Hockey Estrie avait lieu la semaine dernière et madame Ménard attend l'accord officiel de Hockey Estrie.

Il y aurait deux volets, les entraînements hors glace et les pratiques sur glace à l'aréna de Granby. L'école est déjà partenaire avec Pierre Labrecque pour les entraînements hors glace. Les pratiques sur glace seront le mardi et le mercredi. De plus, La C.S. fournira le transport de la maison à l'école, de l'école à la maison, ainsi que le transport chez le partenaire pour les entraînements hors glace et à l'aréna pour les entraînements sur glace. Le parent aura qu'à venir le chercher le mardi et mercredi soir après les pratiques à l'aréna.

Pour le moment, il s'agira d'une Option +, car un programme sport-étude est extrêmement complexe à mettre sur pieds. Les règles d'inscription seront les mêmes que ceux des Options +. Il est mentionné que les règles d'inscription pour le programme Option + sont les mêmes que ceux de Hockey Estrie.

8. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

CÉ# 16-17-036

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par Isabelle Marchand

QUE les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire et de l'école et campagnes de financement présentés soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent, délégué au comité de parents de la Commission scolaire mentionne qu'ils ont eu une rencontre au mois de décembre et qu'il a été question du calendrier scolaire. Il est la copie conforme de l'année 2016-2017. Une séance extraordinaire a eu lieu afin de discuter des critères d'admission. La prochaine rencontre est prévue le 26 janvier.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

10. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du conseil d'établissement.

11. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance du conseil d'établissement.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 57.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 20 février à 19 h.
Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 16-17-037

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Belval
ET APPUYÉ par monsieur Jean-François Morin

QUE la séance soit levée, à **19 h 57**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence